



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6454
17 juin 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS-
FRANCAIS

LETTRE, EN DATE DU 17 JUIN 1965, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE PRESIDENT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA POLITIQUE D'APARTHEID
DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte de la déclaration que le
Président du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouver-
nement de la République sud-africaine a faite à la 64ème séance du Comité, le
17 juin 1965, à l'occasion de l'adoption du rapport du Comité au Conseil de
sécurité et à l'Assemblée générale.

Le Comité spécial a décidé de porter cette déclaration à la connaissance du
Conseil de sécurité pour lui faciliter l'examen du grave problème de l'apartheid.

Le Président du Comité spécial chargé
d'étudier la politique d'apartheid
du Gouvernement de la République
sud-africaine,

(Signé) Ashkar MAROF

COMITE SPECIAL CHARGE D'ETUDIER LA POLITIQUE
D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Déclaration faite par S. E. Ashkar Marof, président du Comité spécial,
à la 64ème séance, le 17 juin 1965

Maintenant que le Comité spécial a adopté à l'unanimité un rapport spécial à soumettre au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale, qu'il me soit permis de présenter quelques observations sur le sens que nous attribuons à cet important document. Je dois dire avant tout que je ne considère pas ce rapport comme un document de pure routine du Comité spécial. A mon avis, ce rapport est un appel à l'action à un moment crucial de l'examen de la question sud-africaine. Cet appel à l'action est adressé à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité mais tout particulièrement aux membres permanents de ce Conseil qui ont une suprême responsabilité en ce qui concerne le maintien de la paix; il s'adresse également aux principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud, c'est-à-dire à ceux qui détiennent la clef d'une solution pacifique du grave problème de l'apartheid, et s'adresse enfin à toutes les personnes de bonne volonté qui réalisent la nécessité de déployer le maximum d'efforts en vue d'empêcher une catastrophe en Afrique du Sud.

Messieurs, le rapport que nous venons d'adopter est, comme d'habitude, d'un ton modéré. En effet, notre but n'est pas de donner libre cours à notre indignation contre les crimes du régime sud-africain ou contre l'indifférence criminelle des amis de ce régime; notre but n'est même pas de les forcer à répondre de leurs actes devant le tribunal de l'opinion publique mondiale. Notre but est d'insister auprès du Conseil de sécurité, instance suprême chargée du maintien de la paix et de la sécurité internationales, pour qu'il sorte enfin de son apathie et passe à l'action nécessaire à l'élimination de l'apartheid, ce cancer qui menace la paix entre les races en Afrique et dans le monde.

Ce rapport ne préconise pas de formules ingénieuses et n'avance pas de propositions miraculeuses. A cet égard, je dirais même qu'il n'est pas véritablement nouveau. Mais que personne ne se trompe en pensant que la situation est restée inchangée ou qu'une action concrète doit être reportée indéfiniment. Les solutions

qui sont possibles aujourd'hui peuvent s'avérer totalement inapplicables et sans valeur quand l'heure H aura sonné dans le sud du continent africain.

Nous n'avons jamais cessé de rechercher patiemment une solution pacifique de ce grave problème en essayant de persuader, par tous les moyens à notre disposition, les puissances qui ont des intérêts et de l'influence en Afrique du Sud de bien vouloir coopérer avec nous pour trouver une telle solution. Mais, si ces puissances, pour des raisons égoïstes, refusent aujourd'hui de passer à l'action, non seulement nous risquons de perdre patience mais, ce qui est plus grave, la situation elle-même nous forcera à rechercher d'autres moyens. Il est possible que nous n'aurons alors d'autre choix que de nous adresser d'une façon urgente à tous les Etats, à toutes les organisations, à toutes les personnes de bonne volonté pour qu'ils apportent leur soutien moral et matériel au mouvement de libération en Afrique du Sud et qu'ils mettent au ban de la société les complices du régime sud-africain. Il est possible aussi que nous nous trouverons dans l'obligation de nous incliner devant une solution de force où les Nations Unies n'auront à jouer qu'un rôle de spectateur impuissant et discrédité.

S'il y a un élément nouveau dans ce rapport, c'est bien la conviction réaffirmée du Comité spécial - basée sur une étude approfondie du problème - que tous les autres moyens de résoudre le problème sud-africain ont été épuisés et que les Nations Unies ne peuvent plus maintenant éviter de faire face à un devoir impérieux, celui de prendre des mesures décisives et exécutoires.

Le temps des tergiversations et des équivoques entretenues par des dénonciations platoniques, toutes symboliques, ou des manoeuvres procédurales faciles est révolu. En effet, toute hésitation à soutenir une action décisive, tout effort destiné à retarder une telle action ou tout recours à des tactiques de diversion seront jugés par l'Histoire comme des comportements de complices, sinon d'instigateurs du racisme et du fascisme, en Afrique du Sud, comportements qui finiront par provoquer la guerre raciale dans ce pays et peut-être dans le monde.

Nous sommes seulement à quelques jours du vingtième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies à San Francisco - Charte conçue dans la lutte violente et sanglante contre le racisme nazi. Durant ces vingt années, les Nations Unies ont constamment eu à se préoccuper du racisme sud-africain, racisme qui a été érigé en une politique d'Etat par une clique de gens qui comptent dans leurs rangs plusieurs partisans notoires du nazisme.

Pourrait-on déceler pendant ces deux décades la moindre amélioration de la situation? Nous nous posons cette question puisque nous ne pouvons même pas parler de solution. Ne devrait-on pas plutôt reconnaître que, depuis la fondation de l'ONU, la situation dans ce pays s'est détériorée de plus en plus? La plupart des membres de ce Comité n'étaient pas encore membres des Nations Unies en 1945, puisqu'ils étaient sous domination coloniale. (Seulement trois d'entre eux étaient à l'époque représentés aux Nations Unies : Costa Rica, Haïti et les Philippines - encore que les Philippines n'avaient recouvré leur souveraineté totale qu'en juillet 1946.) Mais nous étions quand même préoccupés par le problème racial en Afrique du Sud parce qu'il est inséparable de celui du colonialisme : notre lutte pour la dignité exigeait en effet l'élimination définitive du racisme et du colonialisme.

Pendant plus de dix ans, il a été extrêmement ardu d'amener les Nations Unies à adopter une position de principe tendant à réfuter l'argument souvent répété et selon lequel la monstrueuse politique d'apartheid relevait des affaires intérieures de l'Afrique du Sud. Il était encore plus ardu, durant cette époque, de faire adopter des résolutions comportant la plus bénigne des critiques formulées contre le régime sud-africain. Les grandes puissances occidentales qui prétendent avoir atteint la "maturité" et avoir de la "responsabilité" et de l'"expérience", ainsi que leurs porte-parole, avaient conseillé aux Nations Unies de laisser les changements s'opérer pacifiquement à l'intérieur même de l'Afrique du Sud, affirmant que les critiques et les pressions venant de l'extérieur ne peuvent en aucun cas être utiles. Elles ajoutaient que la persuasion est préférable à la coercition et que tout ce que les Membres des Nations Unies doivent faire c'est de contenir leurs sentiments, citer la Bible peut-être, faire appel à la conscience des maîtres de l'Afrique du Sud, espérer que ceux-ci reviennent à de meilleurs sentiments et, en somme, ne rien faire. Voilà, en gros, ce qu'on peut inscrire à l'actif des Nations Unies d'avant la révolution et l'indépendance africaines et à la veille du massacre de Sharpeville en 1960.

Mais ces membres très puissants et très influents de la communauté internationale, ces pseudo-responsables n'étaient pas du tout inactifs hors des Nations Unies. Ils étaient en train de déverser des capitaux considérables en Afrique du Sud

et de réaliser des profits fabuleux. Conjointement avec l'Afrique du Sud - qui, pourtant, n'admettrait aucune personne d'origine africaine ou asiatique dans ses forces armées -, ils dressaient des plans militaires pour une prétendue défense du continent africain. Ils n'ont point ménagé leurs éloges envers le régime sud-africain pour avoir dépêché une escadrille en Corée et ont rivalisé d'efforts pour lui offrir des équipements militaires. Il est possible qu'Eric Louw, l'ancien ministre des affaires étrangères du Gouvernement de Pretoria, ne fut pas populaire au salon des délégués des Nations Unies, mais il était reçu à bras ouverts à Wall Street et à la "City of London", ainsi qu'au Département d'Etat et au Foreign Office. Quel a été le résultat de tous ces agissements? Est-ce qu'il y a eu la moindre amélioration en Afrique du Sud? Non, c'est bien le contraire qui s'est produit jour après jour.

Le régime du parti national, ayant à sa tête Malan, a pris le pouvoir en 1948 grâce à une minorité de voix (des Blancs, bien sûr). Ce régime qui aurait pu être renversé s'il y avait eu la moindre pression de la part des grandes puissances, de l'Angleterre pour dire un nom, n'a pas manqué de se consolider pour se trouver assez sûr de lui-même pour mettre en pratique la politique raciste la plus dégradante jamais connue dans les annales de l'histoire. Dès lors, pour toutes sortes de raisons fallacieuses, l'Afrique du Sud jugea utile d'annexer le Sud-Ouest africain. Les rares électeurs non blancs étaient inscrits sur des listes électorales séparées. Le Group Areas Act, le Population Registration Act, le soi-disant Immorality Act, le Separate Amenities Act, le Bantu Education Act, le Bantu Authorities Act, le fameux Suppression of Communism Act, le Public Safety Act, le Criminal Law Amendment Act, l'Industrial Conciliation Act, la brutale répression de la Defiance Campaign organisée par la Résistance en Afrique du Sud en 1952, le Procès dit de trahison (Treason Trial) en 1956 de 156 adversaires courageux de l'apartheid ne sont que quelques-uns des points de repère d'une période qui a abouti au massacre de Sharpeville. Après Sharpeville - et il est à noter que ce n'est point par accident que ces événements ont coïncidé avec l'accès à l'indépendance de plusieurs pays africains -, après Sharpeville donc, les grandes puissances ont dû changer d'attitude. Maintenant, elles voteront bien pour n'importe quelle condamnation du régime sud-africain - des fois même elles utilisent un langage plus fort que le nôtre -, mais elles ne reconnaîtront jamais que la situation constitue une menace à la paix aux termes du Chapitre VII de la Charte

et n'accorderont jamais leur soutien à une action effective et exécutoire. Elles chercheront toujours à retarder une telle action ou à la détourner. Pourtant, même ces grandes puissances ne peuvent nier - d'ailleurs, elles ne le font pas - que la situation s'est rapidement détériorée durant ces cinq dernières années. Il n'est pas moins vrai qu'elles continuent de s'opposer à toute proposition préconisant une action décisive et n'ont, elles-mêmes, soumis aucune proposition dont elles puissent garantir l'efficacité. On est conduit à croire que ces grandes puissances ne désirent point résoudre ce problème si cela devait leur coûter le moindre sacrifice matériel.

Nous avons eu la Mission Hammarskjöld en 1960-61 qui n'a rien donné. Nous avons eu le groupe d'experts en 1964 qui a examiné les moyens de résoudre le problème sud-africain; son rapport a été simplement classé. Nous avons eu en 1964-65 le Comité d'experts qui, lui aussi, a examiné les mesures à prendre pour résoudre le problème. Son rapport semble avoir suivi le chemin du premier groupe dit d'experts. Nous avons eu une série ininterrompue de longues résolutions, nous avons eu des missions et des études, tandis que l'Afrique du Sud continuait d'être plongée dans le feu et le sang. Il est grand temps d'arrêter cette méthode d'approche par petites étapes qui dénote une hypocrisie notoire et un manque de sérieux; il nous faut agir maintenant avant qu'une explosion, qui détruirait infiniment plus que nous ne pouvons imaginer, se produise irrémédiablement.

On nous dit fréquemment que la situation en Afrique du Sud trouble le maintien de la paix et de la sécurité internationales mais qu'elle ne constitue pas une menace à la paix aux termes du Chapitre VII de la Charte.

Il y a un peu plus d'un an, le 19 mai 1964 pour être plus exact, l'ambassadeur Stevenson, représentant permanent des Etats-Unis auprès des Nations Unies, a-t-on rapporté, déclaré à Londres ce qui suit :

"La situation là-bas (en Afrique du Sud) - aussi répugnante qu'elle soit - ne constitue pas pour le moment à nos yeux une menace (à la paix mondiale).

"Aucun pays n'a déclaré avoir l'intention d'envahir l'Afrique du Sud. Les sanctions prévues par les Nations Unies ne pourraient être appliquées que dans ce cas-là ou si le sang coulait en Afrique du Sud." (traduction libre)

Cette déclaration a été publiée dans le Cape Times du 20 mai 1964 et, apparemment, dans d'autres journaux. Il n'y a pas eu de démenti de cette nouvelle.

Si cette déclaration reflète l'opinion de l'ambassadeur Stevenson et du Gouvernement des Etats-Unis, nous ne pouvons qu'exprimer notre stupéfaction. Ainsi donc, est-ce seulement après l'invasion de l'Afrique du Sud par un pays tiers - c'est-à-dire après que le sang ait commencé à couler dans les rues de Johannesburg, de Durban et du Cap - que les Etats-Unis envisageraient d'entreprendre une action efficace?

Pour notre part, nous avons patiemment insisté sur l'application de sanctions économiques précisément afin d'éviter une solution militaire et une effusion de sang. Mais s'il n'y a pas d'autre choix qu'une solution militaire, c'est-à-dire si l'ONU échoue dans ses efforts pacifiques comme nous le craignons, et si les mouvements de libération d'Afrique du Sud demandent une aide matérielle en vue de mener une guerre de libération, je n'ai pas le moindre doute qu'au lieu d'un pays quelconque envahissant l'Afrique du Sud, c'est l'Afrique entière, aidée par l'Asie et par toutes les forces anticolonialistes, qu'on verrait apporter son soutien aux mouvements de libération afin de sauver cette partie du continent des griffes du fascisme. L'engagement pris en 1963 par les Etats africains, à la Conférence d'Addis-Abéba, et, depuis, à toutes les conférences africaines, loin d'avoir été une simple formalité, a traduit la détermination de tous les peuples africains de débarrasser le monde du fléau du racisme et de l'oppression.

Quand les Etats africains et les mouvements de libération sud-africains seront obligés de rechercher une solution militaire, ils ne seront peut-être pas d'humeur à demander une intervention quelconque de la part du Conseil de sécurité ou de n'importe quel Etat qui aura **contrecarré** une solution pacifique. L'exemple du Congo pourrait servir utilement dans la circonstance. Par ailleurs, durant ces dernières semaines, les porte-parole du Gouvernement sud-africain ont prétendu qu'une "guerre froide" a été déclarée contre l'Afrique du Sud, seulement par certains Etats africains extrémistes. Le Ministre de la défense du régime sud-africain a affirmé le 16 février 1965 devant la Chambre d'assemblée sud-africaine que l'Afrique du Sud commençait à nouer des amitiés en Afrique même. Le Ministre des affaires étrangères a affirmé le 4 juin 1965, toujours devant la Chambre d'assemblée, que les Etats extrémistes d'Afrique sont en train d'empêcher

le développement des relations diplomatiques de la République en Afrique. Tout récemment, à la Commission du désarmement, l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud a fait lui aussi allusion aux menaces des Etats extrémistes. Je conseillerais bien le régime sud-africain de ne pas se leurrer et je dirais à ses amis de ne pas se laisser prendre à cette propagande et de ne pas se jeter dans de faux calculs.

L'attitude des Africains envers la politique d'apartheid, réaffirmée unanimement à toutes les conférences africaines, n'est pas seulement celle des chefs d'Etat et de gouvernement mais aussi de tous les peuples africains. On ne saurait la dissocier de la lutte des Africains pour leur dignité; en effet, cette attitude était celle de tout Africain avant même l'accession des territoires africains à l'indépendance, car elle était inséparable de la volonté de restaurer la dignité des Africains, hommes et femmes, partout en Afrique et ailleurs. Le régime sud-africain et ses amis commettraient une grave erreur s'ils espéraient pouvoir trouver des "Oncle Tom" en Afrique. L'intention de ces attardés de la suprématie blanche dans le monde est de créer une impression de désunion en Afrique en vue de situer l'apartheid dans le contexte de la guerre froide.

Il est assurément très étrange que les grandes puissances occidentales refusent de reconnaître la situation en Afrique du Sud comme une menace à la paix alors que le régime sud-africain lui-même ne cherche pas à cacher ce fait. A ce propos, ce régime a augmenté son budget de la défense de 56 millions de dollars en 1959-60, l'année de Sharpeville, à bien plus de 300 millions de dollars cette année-ci. Il a mis tout le pays sur un pied de guerre et a fait passer des lois qui sont plus contraignantes que celles qui seraient applicables en temps de guerre. Je remarque, de même, que le soi-disant ministre de la justice du régime sud-africain, M. Vorster, a affirmé le 11 juin devant le parlement que l'Afrique du Sud "est en train d'entrer dans la phase finale du sabotage". "A l'avenir", a-t-il dit, "nous aurons à faire face à des saboteurs qui ont été rompus aux plus fins détails (du sabotage)." Comme l'a déclaré sir Hugh Foot l'été dernier (il n'était pas encore devenu à ce moment-là lord Caradon, ministre d'Etat du Royaume-Uni, représentant le Gouvernement travailliste à l'ONU), si la situation sud-africaine n'est pas une menace à la paix, les mots ont dû alors perdre leur sens.

Pourquoi donc ces grandes puissances refusent-elles de reconnaître la grave menace à la paix en Afrique du Sud et pourquoi alors sont-elles soutenues uniquement par les principaux partenaires commerciaux du régime sud-africain?

Je dois avouer que je ne peux voir là d'autre motif convaincant que celui des profits extraordinaires que ces grandes puissances retirent de l'oppression des non-Blancs en Afrique du Sud, leur hésitation à perturber la source de ces profits et leurs plans machiavéliques de préparer des alliances militaires avec l'Afrique du Sud contre ce qu'elles appellent le communisme. Comme si, à leur avis, l'apartheid était une idéologie supérieure au communisme. Il est vrai qu'elles s'allieraient au diable lui-même pour protéger leurs intérêts exorbitants et leurs privilèges devenus trop criards dans le monde d'aujourd'hui.

Dans l'une des annexes au présent rapport, annexe préparée par notre Rapporteur, nous avons donné des détails sur certaines puissantes firmes et compagnies qui, tout en étant bien loin de l'Afrique du Sud, en tirent des profits énormes et sont attirées par les possibilités extraordinaires qu'offre ce pays grâce à l'esclavage auquel 14 millions parmi ses 17 millions d'habitants sont réduits. Elles ont intérêt dans la stabilité d'un système qui maintient les salaires des non-Blancs très bas, qui interdit aux Africains de se mettre en grève et qui garantit un taux de profit exorbitant. Alors que les Nations Unies condamnent la politique d'apartheid, ces sociétés ne manquent pas d'exprimer leur confiance dans le régime de Pretoria. Elles disent, comme l'a déclaré en 1962 M. M. D. Banghart, vice-président de la Newmont Mining Corporation of America : "Nous connaissons les Sud-Africains ainsi que leur gouvernement et notre conviction se trouve renforcée grâce à notre réputation et à nos dollars."

L'on nous dira évidemment que les affaires sont les affaires et qu'elles n'ont aucun rapport avec la politique.

En fait, parlant récemment à Annapolis, Maryland, M. Edwin P. Neilan, président du Conseil d'administration de la Chambre de commerce des Etats-Unis, a exprimé des doutes sur la théorie selon laquelle l'investissement de capitaux américains en Afrique du Sud équivaut à un appui de la politique d'apartheid. "Ceci n'est certainement pas vrai", a-t-il déclaré, "car, grâce à l'embauche et aux possibilités de formation que les firmes américaines offrent aux ouvriers sud-africains sans distinction de race, ces firmes ont beaucoup fait pour accroître l'élan et l'efficacité du programme sud-africain." (citation tirée de Southern Africa de Londres, numéro du 7 mai 1965)

Je ne comprends pas ce que ce Monsieur entend par programme sud-africain, mais je sais que, lorsqu'il parle d'embauche et de possibilités de formation offertes aux ouvriers sud-africains sans distinction de race, il dit des mensonges. Car les firmes américaines opèrent conformément aux lois sud-africaines, lesquelles réservent tous les meilleurs emplois aux Blancs en laissant les autres aux Africains.

A tous égards, nous considérons les intérêts financiers étrangers implantés en Afrique du Sud comme des collaborateurs du régime fasciste sud-africain et comme des partisans de la discrimination raciale, non seulement en Afrique du Sud, mais également aux Etats-Unis d'Amérique et ailleurs. Ces intérêts réassurent le régime sud-africain qu'il peut compter sur de puissants amis étrangers. Ils l'aident à renforcer sa puissance militaire et à se suffire à lui-même. Le jour n'est plus loin où les 20 millions de Noirs américains se joindront aux 200 millions de leurs frères africains pour dire à ces racistes invétérés leur fait.

Lorsque nous condamnons l'accroissement des investissements étrangers en Afrique du Sud, nous ne le faisons pas parce que nous nous opposons aux investissements étrangers en général, ou aux firmes intéressées, mais parce que les investissements en Afrique du Sud renforcent la détermination du régime de Pretoria à perpétuer l'apartheid parce qu'une règle élémentaire d'économie consiste à n'investir que dans les pays qui offrent des garanties de stabilité.

Nous ne serons en mesure de détruire le système de l'apartheid que lorsque nous aurons éliminé les bénéfices qu'on en tire, les bénéfices que les Blancs sud-africains en tirent ainsi que ceux des firmes, compagnies, sociétés et banques étrangères. Que les Gouvernements du Royaume-Uni, des Etats-Unis et des autres partenaires de l'Afrique du Sud interdisent aux firmes enregistrées dans leur pays d'investir en République sud-africaine et qu'ils refusent de permettre que des profits réalisés en Afrique du Sud parviennent dans leur pays, et je vous assure que les tenants de l'apartheid reviseront leur position.

Au Comité d'experts du Conseil de sécurité, sir Roger Jackling, délégué du Royaume-Uni, a parlé du coût énorme d'un blocus naval de l'Afrique du Sud et l'a évalué à une somme comprise entre 70 millions de livres et 130 millions de livres par an. (Cette déclaration figure à la page 220 du texte anglais du rapport du Comité d'experts, document S/6210.) Comme je l'ai déjà dit, je ne crois pas qu'un

blocus serait nécessaire si le Royaume-Uni et ses alliés appliquaient fidèlement les résolutions des Nations Unies. Mais, puisque cette question a été soulevée, je ferai une proposition très simple, à savoir que le Royaume-Uni, les Etats-Unis et tous les autres pays intéressés acceptent de verser tous les bénéfices qu'ils reçoivent de l'Afrique du Sud dans un fonds spécial destiné à mettre fin à l'apartheid. En 1963, les firmes américaines ont tiré de leurs investissements en Afrique du Sud des profits s'élevant à 86 millions de dollars : 40 millions de dollars ont été expédiés aux Etats-Unis tandis que 46 millions de dollars étaient réinvestis. (Les chiffres de 1963 sont les plus récents à notre disposition.) Les profits ont certainement augmenté depuis 1963. Les compagnies anglaises ont sûrement réalisé des profits plus considérables que les compagnies américaines. Si tous les Etats consentaient à consacrer un montant équivalent à leurs profits, pour soutenir les efforts des Nations Unies, nous pourrions être sûrs d'arriver à bout de la politique d'apartheid dans un temps très court.

Avant de conclure, je voudrais faire un bref commentaire au sujet de la déclaration faite par le Président de la Chambre de commerce des Etats-Unis et que j'ai citée plus haut, selon laquelle ces compagnies étrangères rendraient un service en faisant faire des stages de formation professionnelle à des travailleurs non blancs. Je remarque aussi que certaines déclarations faites au Comité d'experts visent à faire croire que la situation en Afrique du Sud pourrait être améliorée ou rendue plus tolérable si de légères pressions étaient exercées sur le Gouvernement sud-africain afin de l'amener à augmenter les salaires des Africains ou à créer pour eux des emplois de main-d'oeuvre qualifiée. Permettez-moi de dire sans ambages que ces mesures ne toucheraient absolument pas au fond du problème. Est bien révolu, s'il a jamais existé, le temps où les Africains se seraient contentés des miettes de la table des Blancs et auraient accepté l'humiliation constante en échange d'une promesse de quelques emplois supplémentaires.

On doit faire face au problème honnêtement et sans illusions.

Nous soumettons ce rapport au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale puisque c'est notre devoir d'attirer leur attention sur la nécessité d'un examen sérieux du problème et pour qu'ils entreprennent une action urgente et décisive.

Il me semblerait très opportun que le Conseil se réunisse, cette fois, en Afrique, conformément à son règlement intérieur provisoire quand il examinera à nouveau cette question, afin de prouver aux Africains qu'il partage leur profonde inquiétude au sujet de la situation explosive en Afrique du Sud et qu'il est décidé à trouver une solution pacifique et équitable. Qu'il se réunisse en Afrique et que les membres du Conseil regardent bien en face les peuples africains!

Je voudrais dire cependant qu'une nouvelle session du Conseil de sécurité dont le résultat ne serait qu'une série de discours plus ou moins violents ou qu'une résolution inefficace ne répondrait nullement à ce que nous attendons de cet organe. Les espoirs que les Nations Unies ont fait naître chez le peuple sud-africain ont été déçus si souvent et pendant si longtemps qu'il serait cruel de donner encore à ce peuple de faux espoirs ou de se lancer dans des rituels sans signification.

Le sursis que les masses opprimées d'Afrique du Sud accordent à l'ONU pour trouver une solution pacifique à leur tragédie arrive à son terme. Bientôt il ne leur restera plus d'autre choix que de prendre les armes et d'écraser leurs bourreaux dans le feu et le sang comme en Algérie, au Kenya, en Angola, au Mozambique et en Guinée dite portugaise - qui oserait alors les en blâmer?

